



N°3



Janvier 2022

BULLETIN MUNICIPAL



Val-de-Virieu



vdd Les Vals du Dauphiné
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

illiwap
L'appli qui change la commune



SOMMAIRE



Édité par :

Mairie de Val-de-Virieu
décembre 2020

Directeur de publication :

Michel MOREL, Maire

Commission Communication :

Pascal GRÉAUME, Marie-Hélène AGNIEL,
Sébastien ESMIOL,
Elisabeth VANOLI

Création et impression :

Imprimerie FAGNOLA
Ne pas jeter sur la voie publique.

3 Le mot du Maire

INFORMATIONS MUNICIPALES

- 4 Recensement de la population 2022
- 5 Commission culture, tourisme, patrimoine
- 6 Commission voirie et bâtiment
- 7 Commission cohésion sociale CCAS
- 8 Commission urbanisme
- 10 Commission associations et animation
- 11 Commission environnement
et aménagement
- 13 Commission communication, site Internet,
bulletin municipal
- 14 Commission éducation et jeunesse
- 16 Budget participatif
- 17 Téléconsultation

INFORMATIONS COMMUNALES

- 18 Carré militaire au cimetière de Virieu
- 20 Patrimoine
- 21 Mission locale
- 22 Aide au numérique avec la conseillère
numérique
- 23 Gestion des ordures ménagères
- 24 Agenda des manifestations 2022
- 25 État civil
- 26 Informations pratiques

Le mot du maire

Dix-huit mois après l'élection de la nouvelle équipe municipale je peux vous assurer de l'excellente santé financière de notre commune. Dans le contexte sanitaire actuel, la santé est un paramètre essentiel pour porter des projets. Nous investissons régulièrement pour améliorer et conserver notre patrimoine. En 2022, nous terminerons le chantier de la gendarmerie, nous réaliserons des travaux de mise aux normes de la salle des fêtes de Panissage, la restauration énergétique de la halle des sports et des travaux de voirie au centre du village. Depuis le début de notre mandat nous avons mis la priorité sur les services à nos habitants avec l'embauche d'une conseillère numérique et d'un employé aux services techniques. Nous avons aussi des projets pour les années à venir : mise en conformité des locaux techniques rue du stade, aménagement salle des mariages et bâtiments rue de barbenière, réflexion sur la construction d'une Maison médicale, projet tiers lieu culturel rue du château et des travaux de voirie pour entretenir et sécuriser nos voies communales.

Le 30 novembre 2021 j'ai pris un arrêté sur l'affichage dans notre commune. L'affichage d'opinion et publicitaire est nécessaire à l'expression des activités sur le territoire de la commune, mais celui-ci doit être réalisé dans un souci de préserver l'environnement et le cadre de vie. La commune a mis à la disposition des annonceurs des emplacements prédéfinis, des panneaux d'affichage d'opinion et publicitaire ainsi que des panneaux d'affichage permettant l'information des administrés sur les activités et les animations proposées.

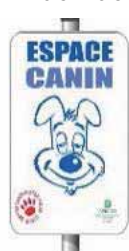
L'affichage des activités des associations, l'affichage d'opinion, d'expression libre et la publicité est autorisé sur les panneaux réservés exclusivement à cet effet et installés aux emplacements suivants :

- 2 panneaux rue du stade salle du Peuple (affichage associatif et municipal)
- 1 panneau rue du gymnase Halle des sports (affichage associatif et municipal)
- 2 panneaux place de la Guinguette (affichage associatif, municipal et affichage libre)
- 1 panneau route de Château Gaillard (affichage associatif, municipal et affichage libre)
- 1 panneau route de Vaugelas (affichage associatif, municipal et affichage libre)
- 1 panneau rue de Barbenière (affichage associatif, municipal et affichage libre)
- 1 panneau rue de la gare : passage à niveau (affichage associatif, municipal et affichage libre).

La pose, par quelque moyen que ce soit, d'affiches, de panneaux d'information, de fléchage, de placards publicitaires de toute nature, est interdite sur le mobilier urbain, les poteaux de signalisation routière, les candélabres d'éclairage public, les arbres, les façades des bâtiments et équipements publics.



Malheureusement sur la commune nous avons régulièrement des incivilités et des décharges sauvages (salle du Peuple, toilettes publiques, poubelles...). En ce début d'année nous allons réfléchir sur la mise en place d'un système de vidéosurveillance pour freiner cette délinquance.



Les élus mènent actuellement une réflexion pour créer « un espace canin » et un arrêté portant réglementation de la circulation des animaux domestiques sur les voies ouvertes à la circulation publique, ainsi que sur les domaines publics ou privés de la commune de Val-de-Virieu est en cours d'élaboration. Prochainement des pochoirs vont être réalisés et ces inscriptions seront placés à des endroits stratégiques.



L'ensemble du Conseil municipal est très attaché au bien vivre dans notre commune. Nous mettons tout en œuvre pour que nos concitoyens trouvent du plaisir en se promenant dans notre village.

Les perspectives sanitaires laissent planer des contraintes durables dans nos vies au quotidien.

Restons vigilants pour préserver l'essentiel, nos libertés.

Je vous adresse au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour un avenir meilleur empreint de Liberté, d'Égalité, de Fraternité, dans la solidarité, la joie et le bonheur partagés.

Le Conseil municipal et moi-même avons prévu de vous inviter à la cérémonie des vœux le dimanche 16 janvier 2022 à la salle du Peuple à 10h30. Suite aux nouvelles mesures sanitaires imposées par le gouvernement, cette invitation est reportée à une date ultérieure. Nous avons besoin de nous retrouver pour échanger et vous informer sur nos projets du mandat, nous vous inviterons dès que les conditions sanitaires seront assouplies.

CLIMAT - ÉNERGIE
QUALITÉ DE VIE



Macaron disponible gratuitement
en mairie

BONNE ANNEE 2022

Michel MOREL



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Le recensement se déroule dans votre commune
du 20 janvier au 19 février 2022**



Insee
en partenariat
avec votre commune



Recensement de la population 2022



**C'est utile pour vivre aujourd'hui
et construire demain**

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple
sur Internet !**

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

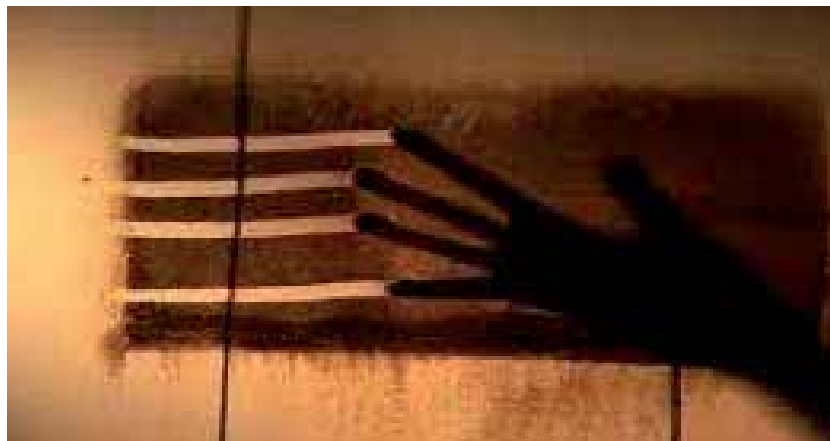
PARTIES PRENANTES

COMMISSION CULTURE, TOURISME, PATRIMOINE

5

Venez au spectacle le samedi 15 janvier 2022 à 17h à la Salle du Peuple **COLECTIVO TERRON** :

« Entre architecture éphémère et chorégraphie picturale, ici la terre s'exprime au niveau plastique. Une seule et même matière dans divers états : liquide, projetée, étalée, caressée, effacée, tracée ou déployée sur l'arrière de l'écran qui est ainsi transformé en écritoire géant d'un nouveau lyrisme créatif et de suggestifs fantasmes colorés. D'une troublante sensualité, le spectacle joue de la fusion entre peinture et cinéma, dessin animé et chorégraphie, théâtre d'ombres et création graphique. »



Le cinéma est gratuit pendant les vacances scolaires et le dernier dimanche du mois.

Programmation 2022



Les hommes se cachent pour mentir



Le musée



Rando Jeu



Les guêpes de l'été piquent encore en novembre



Chansons buissonnières



Ca va valser



Isolation et réfection de la toiture de la Gendarmerie Nationale

L'élagage

Désormais l'article 78 de la loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit du 17 mai 2011 permet l'élagage d'office des abords des voies communales, aux frais des propriétaires, comme pour les chemins ruraux. Cette disposition, codifiée L. 2212-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), répond donc au souci de mieux garantir la sûreté et la commodité du passage sur la voie publique communale. Elle homogénéise aussi les deux procédures de police (voie publique et chemin rural).

Les plantations privées qui avancent sur l'emprise des voies communales doivent être coupées, à la diligence du propriétaire ou exploitant, afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. Dans le cas où le propriétaire riverain négligerait de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à ses frais, après une mise en demeure restée sans résultat.



COMMISSION COHÉSION SOCIALE CCAS

7

Plusieurs manifestations, prévues habituellement par le CCAS n'ont pu se faire cette année : le thé dansant, le concours de belote et le repas des aînés.

La transhumance, sur les hauteurs de Panissage, a eu lieu le mercredi après-midi 24 novembre : elle a été conviviale et appréciée!



La collecte des paniers solidaires les vendredi 26 et samedi 27 novembre chez Spar et Proxi nous a permis de rassembler des denrées destinées aux plus démunis, et ainsi, de continuer à tisser une solidarité entre habitants.

Grâce à l'aide des bénévoles et des élus, 188 colis de Noël ont été confectionnés puis distribués à domicile lors d'une petite visite sympathique.



Cette année, le local qui permet la distribution aux bénéficiaires a été réaménagé de manière à créer des rencontres chaleureuses.

D'autres événements verront peut-être le jour cette prochaine année 2022, nous l'espérons vivement !

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Au 1er janvier 2022, la SVE (saisine par voie électronique) s'appliquera aux demandes d'autorisation d'urbanisme, avec l'obligation pour toutes les communes d'avoir la capacité de recevoir ces dernières sous forme dématérialisée.

Le dépôt en ligne c'est :

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez,
- Un gain de temps et d'argent
- Une démarche plus écologique
- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné met à disposition à compter du 1er janvier 2022, un service en ligne sécurisé, gratuit et facilement accessible. Comment faire ?

- Je me rends sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) à l'adresse suivante : <https://gnau18.operis.fr/valsduDauphine/gnau/>

- Je crée mon compte avec la possibilité d'utiliser mes identifiants « Franceconnect »

- Je choisis le dossier que je souhaite déposer et je complète le CERFA directement en ligne tel que proposé par le GNAU

- J'édite et je joins l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction

- Je le dépose en suivant les instructions du GNAU

- Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nous continuerons de vous accueillir pour recevoir vos

demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

The infographic is titled 'Un projet de construction ou d'aménagement ?' and 'DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE D'URBANISME EN LIGNE !'. It features an illustration of a man sitting cross-legged on a green house icon, using a laptop. To his right, a blue box states 'Un service sécurisé et gratuit' and 'proposé à partir du 1er janvier 2022 par les Vals du Dauphiné'. Below this, a purple box lists benefits: '+ accessible', '+ économique', '+ durable', and '+ simple'. At the bottom, it provides the URL 'tinyurl.com/urbanisme-dematerialisation' and a QR code. Logos for 'vdd Les Vals du Dauphiné' and 'MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE' are also present.

Un projet de construction ou d'aménagement ?

DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE D'URBANISME EN LIGNE !

Un service sécurisé et gratuit
proposé à partir du 1^{er} janvier 2022 par les Vals du Dauphiné

+ accessible
+ économique
+ durable
+ simple

Pour connaître toutes les démarches rendez-vous sur tinyurl.com/urbanisme-dematerialisation



COMMISSION URBANISME

La commission urbanisme assure plusieurs missions au sein de la commune de Val-de-Virieu mais également auprès des Vals du Dauphiné.

Au sein de la commune, la commission assure :

- Une mission d'information,
- L'instruction des déclarations préalables (les dossiers situés dans le périmètre du château sont transmis à l'architecte des Bâtiments de France pour avis),
- La délivrance des certificats d'urbanismes type A.

Le service urbanisme des Vals du Dauphiné assure de son côté :

- L'instruction des permis de construire déposés en mairie,
- Les certificats d'urbanisme type B opérationnels.
- Les permis d'aménager

Nos deux services échangent régulièrement pour vous apporter une information la plus complète possible.

Conformité

Nous vous rappelons que tout titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux. Le délai de réponse de la mairie est de 3 mois. Une visite sur place peut être organisée par la commission.

PLUI EST

Le PLUI Est a été arrêté lors du conseil communautaire du 4 novembre 2021 et devrait être mis en application au printemps 2022.

Accès au dossier : <https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/urbanisme-et-plui/le-plui/>

Dossier de l'enquête publique consultable du 12 Janvier 2022 à 8h30 au 16 Février 2022 à 17h.

Permanences en Mairie de Val-de-Virieu :

- Lundi 24 janvier de 14h à 17h
- Mardi 1er Février de 9h à 12h
- Samedi 5 Février de 9h à 12h



N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie pour vos projets.

L'architecte conseil du CAUE assure une permanence un vendredi par mois en mairie pour tout conseil lié à votre projet.

Permanences architecte CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) :

3e vendredi du mois
au secrétariat de la Mairie
de Val-de-Virieu
de 13h30 à 17h00.
Tél. 04 74 97 05 79



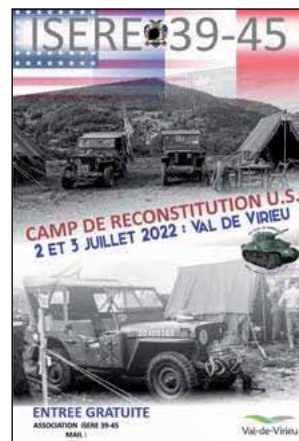
Info COVID : L'instruction des dossiers se poursuit pendant les périodes de confinement.

Manifestation exceptionnelle

Une manifestation exceptionnelle cet été dans la vallée de la Bourbre !

Il n'est jamais trop tôt pour être informé lorsqu'une manifestation exceptionnelle est programmée les 2 et 3 juillet 2022, un rassemblement doublé de festivités ayant pour thème la Libération août 1944 en Dauphiné.

Avec pour la première fois, la venue d'un char Sherman, en état de fonctionnement. Un événement rare d'habitude réservé à l'occasion des anniversaires du Débarquement en Normandie.



Réservez votre week-end du 2 et 3 juillet 2022 :

Grande manifestation que les acteurs économiques (association des commerçants, artisans et entreprises de la Vallée de la Bourbre) réaliseront en partenariat avec la commune de Val-de-Virieu. «Val-de-Virieu remonte le temps» : Campement militaire, démonstrations, défilés de véhicules militaires, commémoration, dîner spectacle, feux d'artifice grandiose et sonorisé, escape game géant sur tout le week-end, marché des producteurs sous la halle, expositions à la salle du peuple...

Objectif de ces 2 jours : faire découvrir le patrimoine de la commune (Musée, château, circuits touristiques dans la commune...) et les acteurs économiques qui sont très nombreux dans notre vallée (artisans, commerçants, producteurs et entreprises...).

Dans le cadre de ces événements, la Commune de Val-de-Virieu souhaite valoriser et faire connaître l'histoire de nos villages à l'époque de la Seconde Guerre mondiale. Pour cela, elle lance un appel aux prêts ou aux dons de photos, d'archives ou encore d'objets de cette période. La Commune lance également un appel à témoignages notamment auprès de « nos anciens ». Il s'agit de préserver de l'oubli leurs précieux souvenirs et de les transmettre aux générations futures.

Si vous souhaitez participer merci de vous manifester en Mairie. Les différents éléments seront traités par notre archiviste-historien Jérôme Bellet.

Les organisateurs sollicitent aussi les Vallésien(ne)s pour donner un peu de leur temps à l'organisation de cette manifestation dans le cadre des journées citoyennes. Nous avons besoin de moyens humains pour la réussite de ce week-end. Merci par avance pour votre précieuse collaboration. Inscrivez-vous en Mairie ou envoyez un mail à secretariat@valdevirieu.fr en précisant vos disponibilités sur ces 2 jours.



COMMISSION ENVIRONNEMENT & AMÉNAGEMENT

11



Chenilles processionnaires

Le Processionnaire du pin
Thaumetopoea pityocampa ([Denis & Schiffermüller], 1775)

En France un seul groupe de papillons est potentiellement dangereux pour l'homme et les animaux, non pas par les adultes, insectes ailés, mais par leurs chenilles. Il existe trois espèces de Processionnaires mais seulement deux sont présentes dans le département de l'Isère. La processionnaire du chêne et celle du pin.

Celle qui nous préoccupe et qui nous affecte le plus est la processionnaire du pin. C'est la chenille qui est dangereuse car elle possède des poils urticants qui peuvent nous causer des crises d'urticaire plus ou moins grave lorsqu'on est en contact avec ces chenilles et qu'elles se sentent en danger
Plantes hôtes :

- *Pinus nigra* - Pin noir d'Autriche, *Pinus nigra* subsp. *laricio* *Pinus sylvestris* - Pin sylvestre, *Pinus halepensis* - Pin blanc de Provence, *Pinus pinaster* - Pin maritime, *Cedrus* - Cèdre

Prévention :

Pour peu que le résineux voulu figure sur son terrain, le particulier est très souvent confronté au problème des «processionnaires», et la meilleure solution consiste à détruire les nids durant la période hivernale. Concrètement il suffit de sectionner les rameaux portant les nids, et de brûler le tout. Un simple échenilloir, et au besoin une échelle, suffisent la plupart du temps. Bien entendu il faut se munir de gants.



Conseils :

Un moyen simple pour réguler les populations de ces papillons dans les jardins, les espaces publics consiste à installer des nichoirs à mésanges charbonnières à proximité. Elles se nourrissent de chenilles pendant les couvées et limitent la prolifération des adultes.

Il ne sert à rien d'abattre les arbres, de couper les branches, cela déforme vos végétaux et ils n'ont pas de repousse comme les arbres à feuilles caduques.

Il existe aussi des pièges à sacs que l'on dispose sur la couronne de l'arbre. Bien faire attention qu'il soit inaccessible des enfants, bien le disposer suivant une orientation Sud-Est, mettre de la terre fine au fond, 20 cm, effectuer une surveillance périodique des sacs.

Fleurissement

La météo de cette année n'a pas été clémentine pour les jardiniers. Certains n'ont pas planté, les autres ont vu leurs plantations un peu tristes.

Notre choix se porte donc sur l'encouragement à la créativité, dans les jardins visibles de l'extérieur.

Résultat du choix de la commission pour cet été 2021 :

LAZAROTTO M. et Mme (photo)
RIVIERE Camille
PONCET Philippe
MORELLO M. et Mme
MANCHON M. et Mme
LIEUTIER Michelle
GEORGES Bruno et Mme
GAILLARD Rebecca
GADEAU M. et Mme
COUPIER M. et Mme
CHEVALLET M. et Mme
BIOLA M. et Mme
PEGOUD Michel et Mme
TRAPIER Alain et Mme



Les arbres plantés au cimetière ont bien repris et ont fleuri cet été, de même que les massifs du terrain de boules. Des pensées et giroflées ont remplacé pour l'hiver les géraniums dans certaines jardinières. Les prunus autour du stade de foot ont été coupés par sécurité car bien abimés. Des nichoirs à mésanges vont être accrochés sur les pins de la rue du stade, pour aider à la lutte contre les chenilles processionnaires. Une table avec bancs en pierre sera installée devant la mairie à côté de la salle « hors-sacs » pour un moment de repos. Un banc en pierre sera posé au cimetière. Les idées de la commission ne manquent pas pour essayer d'embellir notre village.

Le Jour de la Nuit

Le samedi 9 octobre, le « Jour de la Nuit » invitait à éteindre l'éclairage de la commune pour sensibiliser sur la pollution lumineuse, la protection de la biodiversité nocturne, et promouvoir les économies d'énergie.

Une soixantaine de personnes, enfants et adultes, a participé à une marche nocturne, dans les rues de Val-De-Virieu, de la rue du Château jusqu'à la Halle des sports où quelques chanceux ont pu apercevoir des chauves-souris. La promenade s'est terminée autour d'un verre offert dans la salle hors-sacs dans la cour de la mairie.

Suite à cette expérience, une étude sera menée pour diminuer l'éclairage de la commune, la nuit.

COMMISSION COMMUNICATION SITE INTERNET BULLETIN MUNICIPAL

13

La commission information et communication met à votre disposition tous les outils pour avoir les informations nécessaires de votre commune.

Guide du citoyen

Suivre l'actualité de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS

Val-de-Virieu

Val-de-Virieu

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application **OU** Scannez le QR Code via le lecteur intégré

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES !

- GRATUITE** : Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** : Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** : Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

illiwap, c'est l'appli SANS INSCRIPTION et GRATUITE (Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier. Téléchargement gratuit et sans engagement.)

COMMISSION ÉDUCATION JEUNESSE

Équipe municipale
2020-2026



Conseil municipal des enfants

Le conseil municipal sera établi le 11 décembre 2021.

Présidé par le Maire de la commune, ce conseil sera constitué de 6 élus et élus scolarisé(e)s en classe de CM1 ou de CM2 de l'école. La première élection pour le Conseil Municipal des Enfants a eu lieu le 3 décembre 2021 ; tous les enfants de l'école élémentaire, du CP au CM2, participeront à ce vote. Le Conseil Municipal des Enfants a la volonté de donner aux jeunes vallésien(ne)s qui le veulent les moyens de participer à la vie de notre village.

Le Conseil Municipal des Enfants sera un lieu d'expression et d'échange qui permettra aux enfants d'être acteurs dans leur village, de découvrir la vie de la commune et de réaliser des projets, tout en favorisant leur apprentissage de la citoyenneté. Il permettra également aux élus adultes de mieux prendre en compte le regard des enfants sur le village.

Les jeunes conseillères et conseillers travailleront pour mettre au point les projets qu'ils auront décidés ensemble, aidé(e)s par les membres de la commission « Education & Jeunesse ».

Leurs projets et actions seront validés au sein du Conseil Municipal des Enfants et ensuite débattus et validés définitivement en Conseil Municipal Adultes.

Les 5 adjoints
Les 4 conseillers délégués
Les 12 conseillers municipaux

Services administratifs
Services techniques



Commission Éducation Jeunesse





Restauration scolaire. Une nouvelle tarification différenciée et un nouveau prestataire

Le SIVU a fait le choix de mettre en place une tarification différenciée basée sur le Quotient Familial (QF) de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Ainsi, plus d'un quart des familles bénéficient du dispositif « Cantine à 1 € » mis en place par la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté. La différence entre la participation des familles et le coût du repas est pris en charge par l'Etat.

Les repas sont fournis par la société API RESTAURATION depuis leur cuisine centrale de Domène.

Cette société a été retenue à la suite d'une consultation pour laquelle la note qualitative a été donnée par les enfants d'élémentaire à l'issue d'un repas test en mai.

Travaux réalisés au groupe scolaire.

Un défibrillateur sera installé à l'entrée de l'école. Accessible à tout moment, il sera doté d'un kit « enfant ».

Un dispositif complémentaire de sécurisation du groupe scolaire sera installé d'ici la fin de l'année scolaire.

COVID-19. Protocole sanitaire

Les enfants sont accueillis dans le strict respect du protocole sanitaire rédigé par le Ministère de l'Education Nationale en lien avec l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves.

Le personnel du SIVU reste très attentif quant au respect des différents gestes barrières et recommandations dudit protocole sanitaire.

Par arrêté préfectoral en date du 19 novembre 2021, **le port du masque en extérieur redevient obligatoire** à partir de l'âge de 11 ans en différents lieux publics notamment **dans un rayon de 50m aux abords des écoles.**

Nous vous invitons à rester prudents dans vos environnements familiaux, amicaux et professionnels, et, à ce titre, à **éviter les rassemblements devant l'école.**

Suivez les actualités du SIVU des écoles sur ILLIWAP

16

BUDGET PARTICIPATIF

Etat d'avancement 1er Budget Participatif 2020

Les cinq projets retenus en 2020 ont été réalisés en partie.

Seul le projet n°4-passerelle :

Les travaux n'ont pas été mis en œuvre pour de raisons techniques.

Nous avons souhaité faire réaliser une étude géotechnique par un prestataire de service (Bureau d'Etude) avant d'implanter les fondations de support de la passerelle.

Le projet n°2 : a été en parti réalisé sauf la mise en eau (plus complexe) des lavoirs, mais nous y travaillons pour trouver une solution.

Projets de budget Participatif 2021

Sept projets ont été déposés :

La commission a souhaité ne retenir que six projets, le septième ne pouvant être financé n'étant pas de l'investissement.

Cependant l'idée a été retenue (journée de participation citoyenne).

Le 1er projet : pose d'un lutrin impasse GIACOMINO, contre l'un des pilastres et « habillage » des boîtes aux lettres avec des reproductions des peintures de l'artiste.

Le 2ème projet : aménagement place de la Guinguette

Le projet consiste en la pose de deux bancs et garage à vélos et d'un panneau d'information

Le 3ème projet : pose et équipement de deux pare ballons derrière les cages du terrain d'entraînement du foot

Le 4ème projet : : prolongement et création « d'une voie verte » pour piétons et cyclistes qui relierait Châbons à la place de la Guinguette. Le projet consisterait aussi à prolonger cette voie vers l'aval pour rejoindre Lézieu par les chemins existants. Et à créer un cheminement entre la place de la Guinguette et le chemin du Meurlen en utilisant la passerelle sous la laiterie

Le 5ème projet : aménagement et réalisation d'un rocher d'escalade de soixante-dix prises, dans l'aire de jeu pour enfants de six ans et plus.

Le 6ème projet : réalisation d'une fresque dans le square JONGKIND sur le mur de la maison GUTTIN. Le but étant de valoriser le patrimoine culturel et industriel de VAL-DE-VIRIEU.

Le résultat des votes sera proclamé fin janvier 2022 sur nos supports de communication (Illiwap, site internert, panneaux d'information, Facebook, Dauphiné Libéré).

TÉLÉCONSULTATION

17



**France
services**



Dans votre France services

Téléconsultation médicale disponible



Sans RDV,
réponse
en 9 min
(délai moyen)



Prise en charge
par l'Assurance
Maladie



Médecins
français
du territoire

Avec le soutien de la



et



Dans quels cas
pouvez-vous
téléconsulter ?



Vous n'avez pas
de médecin
traitant



Votre médecin
traitant est
indisponible



Votre demande
est urgente



Accueil France services - 04 76 32 71 99 - 82 chemin des pâquerettes - 38480 Pont de Beauvoisin

Pour une meilleure gestion des temps d'attente, il est préférable de contacter votre accueil avant votre venue.

De la Grande Guerre au Carré Militaire de VIRIEU en passant par l'Hôpital Militaire 127bis de VIRIEU

Justifier ma position de passeur de Mémoire sur le sujet proposé est difficile à cerner globalement. Sur le premier volet, mon C.V. plaide dans le sens d'une certaine idée de cette guerre «14-18». Des racines profondes en cette Région dite des « Hauts de France » plus particulièrement chez «Les Gueules noires», une Terre historiquement bénéficiaire en primeur de toutes les guerres de l'hexagone. Une grand-mère ayant intimé l'ordre à un officier Uhlan, à son escouade conquérante et peu recommandable, d'ôter leurs bottes boueuses, avant de pénétrer en sa demeure. Une grand-mère fière d'exhiber une gravure où s'épanouissent en photos les vainqueurs en 1916 de la bataille de VERDUN : JOFFRE, FOCH et CLEMENCEAU. Après les grandes batailles de la Marne, de la Somme et de l'Aisne, puis celles des tranchées, toutes aussi meurtrières, le contexte en 1918 n'était plus le même pour l'Allemagne, avec ses problèmes intérieurs et de l'est. Notre exposition lors du Centenaire du déclenchement de la «Grande Guerre», une manifestation créditée du logo national et facilitée par toutes et tous, en particulier l'équipe du comité VUMRAC, en fut témoin dans le cadre de l'Hôpital Militaire Stéphanie de VIRIEU. Antoine Prost déclare : «le bilan humain de la guerre est plus lourd encore, 1 450 000 morts, tous des hommes jeunes...4 millions de blessés...»



Ces blessés, parmi les moins graves étaient "réparés" sur place et repartaient au combat. Les autres, sérieusement atteints, étaient transférés à l'arrière du front dans des localités volontaires disposant de locaux et de personnels disponibles au fonctionnement à minima d'un hôpital de campagne.

C'est ainsi que fut créé l'Hôpital Militaire 127bis de VIRIEU pendant les deux premières années du conflit. C'est là le moment pour moi de rendre à César ce qui lui appartient, Louis Fournier, (César) notre (votre) Historien local, et en particulier son livre : "Des Hommes et des Histoires". J'ai eu le temps et le plaisir de l'étudier et de l'accompagner au long de mes 50 ans de Viriaquois d'adoption au gré de mes engagements, voire même aux côtés de l'auteur et réciproquement. L'hôpital de VIRIEU était placé sous la direction de Madame Isabelle Du Plan, épouse Fabre, dynastie de Médecins, décédée à l'âge de 107 ans. À la Mairie de l'Époque, rue du Château, l'équipe soignante entourait un médecin militaire. Jean-Baptiste GARAMPON était le Maire. Le bâtiment emblématique de l'Hôpital Militaire, rue du Vallon de Lamartine, deviendra l'École libre Stéphanie de VIRIEU.

Autour du Docteur Benjamin FABRE, THÉOLEYRE Pharmacien, Mesdames ANNEQUIN et de NOAILLES Marquise de VIRIEU dispensaient les soins au quotidien.

Tous les Blessés soignés n'eurent pas la même chance ! Parmi les victimes ("Mort pour la France") trois ne furent pas réclamés : Charles Pierson de Nancy 29 ans, Camille Baudry de Fleury Yonne 31ans, Louis Le Fur de Seglien Morbihan 44 ans. Ils reposent en paix au Carré Militaire, au fond à droite du vieux cimetière de Virieu. Nous l'avons rénové, sous l'impulsion de notre trésorier de l'époque Pierre Guttin, soutenus par la Municipalité en 2006. Depuis sa création, les Anciens Combattants qui se sont succédés ont rendu un vivant hommage le 11 Novembre à ces Poilus dépayés.

Claude SÈDE
Secrétaire Générale
Fondateur V.U.M.R.A.C.




AUX VERGERS
des volailles

Volailles fermières Biologique
Val de Virieu 1ère 38

**VENTE
À LA FERME**
à partir du mercredi
3 novembre 2021
de 16 h00 à 19 h00 tout l'hiver

Poulets et pintades entières
ou découpés (oeuf prochainement)

**POSSIBILITÉ DE COMMANDER PAR TÉLÉPHONE
OU SMS "le jour même" jusqu'à 12h00**
règlement par chèque ou espèces.

 **06 33 23 90 20**

40 La Gône 38730 VAL-DE-VIRIEU
au bord de la départementale 73
(entre le Château de Pupetière et le village)

 **AB**
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

« Aux vergers des volailles » 

Ne pas jeter sur la voie publique.

PATRIMOINE

Dans les archives communales. À la découverte du patrimoine disparu :

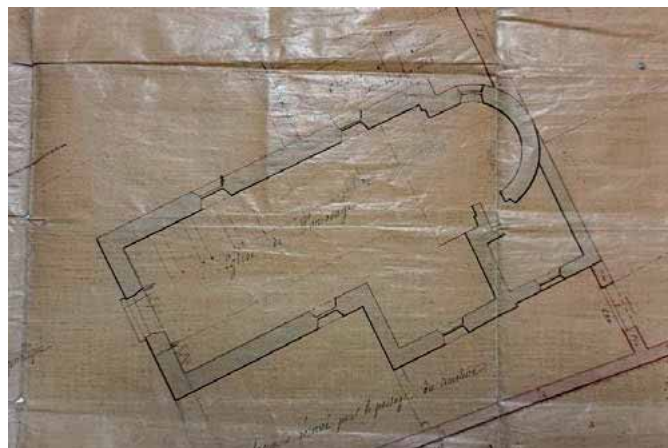
L'ancienne église paroissiale de Panissage.

Saviez-vous que l'ancienne église de Panissage était autrefois située au niveau de l'actuel cimetière communal ? Bâtie à une date inconnue (elle existe peut-être déjà au XII^e siècle), elle est démolie vers 1888-1890.

Grâce à plusieurs archives, nous avons une (vague) idée de son apparence avant sa destruction.



L'ancienne église de Panissage sur le cadastre de 1823 (A. C. Panissage).



L'ancienne église de Panissage sur un plan de 1862 (A. C. Panissage).

La nouvelle église est construite à l'initiative et aux frais du curé Villemin (desservant de la paroisse de Panissage). Il propose en juillet 1888 de faire ériger et donner un nouvel édifice de culte à la Commune. Il réclame en échange de pouvoir utiliser les matériaux de l'ancien bâtiment. Le Conseil municipal accepte cette proposition. Cette donation est officialisée quelques temps après devant Maître Badin notaire aux Abrets.

L'ancien monument aux morts de Virieu

Saviez-vous que l'ancien monument aux morts de Virieu était autrefois situé dans le cimetière communal ?

Dès le mois d'août 1919, le Conseil municipal émet le vœu d'ériger un monument à la mémoire des soldats de la Commune morts pour la Patrie. Un comité est formé et rapidement des souscriptions sont lancées pour financer le projet. La construction est confiée au sculpteur Masson à Lyon.



L'ancien monument aux morts de Virieu, date inconnue (archives de l'Association Historique des Terres Froides, don de Simone Grenier)

En janvier 1992, la municipalité juge le monument en trop mauvais état. Elle envisage alors d'en bâtir un nouveau dans le centre du bourg. Elle s'adresse au sculpteur Gilbert Primard à Fitlieu. L'inauguration du nouvel édifice est organisée le 8 mai 1993.

MISSION LOCALE

21

Mission Locale

La Mission Locale Nord-Isère fait partie du réseau national des Missions Locales, 1er réseau pour l'emploi et l'autonomie des jeunes. Elle accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

Notre offre de services propose un suivi gratuit et personnalisé, un accompagnement à l'emploi, à l'orientation, à la formation et à la vie quotidienne (mobilité, santé, logement, ...), une information sur les contrats et les filières en alternance, et l'organisation de rencontres avec des employeurs et des visites d'entreprises.

L'accompagnement personnalisé en entretien individuel ou en actions collectives sont ses principaux modes d'intervention. C'est au cours de l'entretien que le conseiller aide le jeune à s'orienter et détermine avec lui les moyens à mobiliser pour réaliser toutes ses démarches.

Association financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les regroupements de Communes du Nord Isère, la Mission Locale Nord Isère est présente sur l'ensemble du territoire.

Les jeunes de votre commune dépendent du site de La Tour du Pin (avec des permanences dans les communes de Les Abrets-en-Dauphiné et Pont de Beauvoisin).

Comme les 440 Missions Locales de France, la Mission Locale Nord-Isère est au centre du plan d'action pour l'emploi des jeunes, mis en place par l'Etat dans le cadre du plan France Relance avec notamment une augmentation de la capacité d'accueil de la Garantie Jeunes et des Parcours Contractualisés d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) ; 2 dispositifs dispensés exclusivement par les Missions Locales.

A noter : Dans le cadre de l'obligation de formation pour les 16-18 ans, une Promo 16-18 pour les jeunes mineurs (avec l'AFPA) sera mise en place en 2022. Des informations collectives auront lieu, en novembre et décembre 2021, à Bourgoin-Jallieu, pour les parents et leurs jeunes mineurs. Pour plus de renseignements, merci de contacter les accueils de la Mission Locale.

- Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas... La Mission Locale peut vous aider.

- Vous connaissez un jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour accéder à l'autonomie... La Mission Locale peut l'aider. Parce qu'aucun jeune ne devrait être laissé sur la touche, la Mission Locale Nord-Isère se déplace au plus près de son public.

Alors, n'hésitez pas à nous contacter :

Site de La Tour du Pin

Maison de l'Emploi & de la Formation

8 Rue Pierre Vincendon

Tél. : 04 74 97 64 67

Mission Locale Nord-Isère

Jeunes 16-25 ans

**EMPLOI
ORIENTATION
FORMATION
ALTERNANCE
MOBILITÉ
SANTÉ
LOGEMENT
AUTONOMIE
CONSEILS**

Ma Mission Locale

Une seule adresse pour tous mes projets

Site de La Tour du Pin
Maison de l'Emploi
& de la Formation
7 Rue Pierre Vincendon
04 74 97 64 67
contact@mlni.fr

Ouvert du lundi au vendredi
8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
Fermeture au public
les jeudis après-midi
Permanences à :
Pont de Beauvoisin
Les Abrets-en-Dauphiné

Aide au numérique avec la Conseillère Numérique

Rappel des objectifs et missions :

Mélanie, la conseillère numérique de la commune, vous accompagne depuis plusieurs mois déjà dans vos différents apprentissages liés au numérique.

Elle est là pour vous aider à réaliser vos démarches administratives, mais également pour vous aider dans l'apprentissage des outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone etc.).

Accompagnements réalisés :

L'accompagnement se fait de manière individuelle (en mairie ou à domicile) ou de manière collective via les ateliers numériques.

Exemples de différentes aides individuelles déjà réalisées :

- Renouvellement de carte d'identité et de passeport
- Demande de permis de conduire et carte grise
- Prise en main du site internet de la CAF
- Aide à la recherche d'emploi et de formation
- Accompagnement à la prise en mains d'un outil (smartphone, ordinateur, tablette)

Exemples de thématiques abordées en ateliers collectifs :

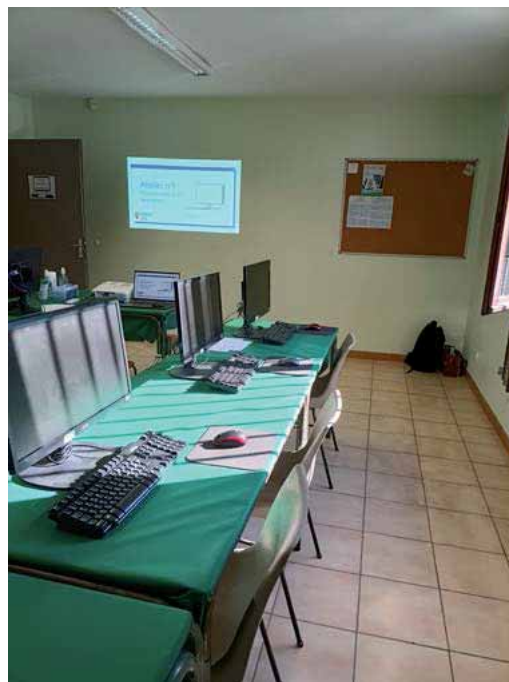
- Prise en main d'un ordinateur : atelier qui a permis d'apprendre à maîtriser la souris et le clavier d'un ordinateur
- Navigation internet : découvrir les différents navigateurs et moteurs de recherche. Faire une recherche en toute sécurité
- Gestion d'une boîte mail : envoyer, recevoir, répondre, joindre un fichier
- Gérer ses contenus numériques : savoir organiser les différents fichiers présents sur l'ordinateur

Des ateliers thématiques spécifiques ont été réalisés également :

- Ateliers Jeunes : à destination des jeunes de 9 ans et plus. Un premier atelier sur la création de bandes dessinées numériques puis un second sur la création d'un film.
- Atelier spécial Noël : ouvert à tous, cet atelier a pour objectif de créer des cartes de vœux électroniques

A la fin de chaque atelier, un livret résumé est fourni aux apprenants afin qu'ils gardent une trace des différents éléments vus, et puissent ainsi s'entraîner chez eux.

Au total, plus d'une centaine de personnes accompagnée depuis son arrivée !



Futurs projets 2022 :

Pour l'année à venir, la conseillère numérique reste disponible pour tous vos accompagnements individuels : en mairie, à domicile, et nouveauté : elle sera présente certains vendredis sur le marché (dates à définir).

Un nouveau programme d'ateliers numériques sera mis en place dès l'été 2022, il vous sera communiqué en amont afin que vous puissiez vous inscrire.

Contacts :

- Par téléphone au 07.50.72.37.89 / ou en mairie : 04.74.88.21.42
- Accueil libre lors des horaires d'ouverture de la mairie ou en dehors des heures sur rendez-vous
- Par email : conseiller.numerique@valdevirieu.fr



GESTION DES ORDURES MENAGERES

23

La gestion des déchets ménagers est un enjeu écologique majeur de la décennie.

Conscients de la nécessité d'agir en faveur de l'environnement, 86% des habitants du territoire déclarent trier leurs déchets. Mais peut-on aller plus loin ?

Le SICTOM de la Région de Morestel est un établissement public qui assure au quotidien la gestion des déchets, dans un souci constant de respect de la réglementation et de maîtrise des coûts. En tant qu'établissement public, le syndicat ne fait pas de bénéfices, l'usager ne paie que le service par le biais de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Une politique locale ambitieuse

La gestion des déchets s'organise au niveau de l'intercommunalité et à partir du 1er janvier 2022 une réorganisation territoriale des syndicats de collecte du Nord Isère va s'opérer pour correspondre exactement aux territoires des communautés de communes et assurer ainsi une meilleure cohérence des politiques locales.

Un nouveau syndicat baptisé SYCLUM va voir le jour, qui couvrira la totalité des territoires des communautés de communes des Balcons du Dauphiné, des Vals du Dauphiné et de Val Guiers.

Un service pour le territoire

Le syndicat se structure et s'organise sur le territoire afin d'assurer la collecte et le traitement de plus de 87 000 tonnes de déchets par an produits par un peu plus de 150 000 habitants.

Une réflexion globale menée sur 2021 a permis d'harmoniser les pratiques, jusque-là différentes d'un territoire à l'autre, de sécuriser les circuits de collectes et de garantir à chaque usager une équité de traitement.

Combien coûte la gestion des déchets ?

En 2020, une tonne d'ordures ménagères collectée à votre porte et incinérée avec valorisation énergétique à l'usine de Bourgoin-Jallieu a coûté 242 €.

En comparaison, une tonne de déchets apportée en déchèterie a coûté 130 € et une tonne de déchets recyclables 111 €.

Combien ça coûte aux usagers ?

En 2020, les ordures ménagères collectées à votre porte et incinérées avec valorisation énergétique à l'usine de Bourgoin-Jallieu ont coûté 52 € par habitant.

En comparaison, les déchets apportés en déchetterie ont coûté 22 € par habitant et les déchets recyclables collectés dans les Points d'Apports Volontaires 7,50 € par habitant.

Le coût de traitement des ordures ménagères va encore augmenter d'ici à 2025 en raison de l'évolution d'une taxe sur les activités polluantes (TGAP). La solution du recyclage reste la pratique financière et écologique la plus efficiente.

Pour aller plus loin

Dans les prochains mois, les élus du syndicat vous proposeront de nouvelles actions, avec comme objectif de réduire les ordures ménagères et augmenter le tri :

- Séparation des déchets alimentaires (Bio déchets) qui peuvent se composter
- Simplification des consignes de tri
- Réflexion sur une facturation plus équitable

En devenant acteur de la gestion de ses déchets, chaque habitant du territoire pourra participer activement à l'atteinte des objectifs ambitieux que nous avons fixés. Et c'est seulement à cette condition que nous pourrons maîtriser les coûts de collecte.

Il faut garder à l'esprit que le meilleur déchet est celui qu'on ne fait pas.



JANVIER

Mercredi 5 : Don du sang

Salle du Peuple de 16h30 à 19h45

Vendredi 14 janvier : Réunion publiques

Préparation des festivités du 2 et 3 juillet 2022

Samedi 15 : Tierra Efimera-Compagnie Colectivo

Terron. Spectacle architecture éphémère et chorégraphie
picturale
Salle du Peuple à 17h

Lundi 24 janvier (14h à 17h) : Enquête PLUI EST

Permanences en Mairie de Val-de-Virieu

Dimanche 30 : Paëlla à emporter

ACCA Virieu. Matin. Salle du Peuple à 10h

Randonnée boudin du Sou des École

Préau route de Château Gaillard.

Ciné Val-de-Virieu. 17h. Salle du Peuple

FÉVRIER

Mardi 1er (9h à 12h) : Enquête PLUI EST

Permanences en Mairie de Val-de-Virieu

Samedi 5 (9h à 12h) : Enquête PLUI EST

Permanences en Mairie de Val-de-Virieu

Mercredi 16 et Jeudi 17 : Ciné Jeunesse

Salle du Peuple à 15h

Dimanche 27 : Ciné Val-de-Virieu

17h. Salle du Peuple

MARS

**Samedi 12 : « Les guêpes de l'été nous piquent
encore en novembre »**

Spectacle MC2. Salle du Peuple.

**Samedi 19 : Concours de belote de la Saint
Patrick**

Sou des Écoles. Salle du Peuple.

Dimanche 27 : Ciné Val-de-Virieu

Salle du Peuple à 17h

AVRIL

Dimanche 10 : 1er tour des élections présidentielles.

Salle du Peuple et Salle des Fêtes

Mercredi 20 : Ciné jeunesse

Salle du Peuple à 15h

Jeudi 21 : Ciné jeunesse

Salle du Peuple à 15h

**Dimanche 24 : 2ème tour des élections
présidentielles**

Salle du Peuple et Salle des Fêtes

Mercredi 27 : Don du sang

Salle du Peuple. De 16h30 à 19h45

MAI

Dimanche 1er : Ciné Val de Virieu

Salle du Peuple 17h

Samedi 21 : Spectacle Chansons Buissonnières

Salle du Peuple

Dimanche 29 : Ciné Val de Virieu

Salle du Peuple 17h

JUIN

Samedi 11 et Dimanche 12 : Slalom automobile

Dimanche 12 : 1er tour des élections législatives

Salle du Peuple et Salle des Fêtes

**Vendredi 17 et Samedi 18 : « 30 ans +1 » de
Plexus.** Salle du Peuple et dans le village

Dimanche 19

2ème tour des élections législatives.

Salle du Peuple et Salle des Fêtes

Dimanche 26 Ciné Val-de-Virieu

17h. Salle du Peuple

JUILLET

Vendredi 1er : Fête de l'école

**Samedi 2 et dimanche 3 : «Val de Virieu remonte
le temps». Animations historiques pour
découvrir le patrimoine de la commune. Feu
d'artifice le samedi.**

Organisé par la municipalité, les commerçants et
les artisans.

Mercredi 27 : Collecte de sang

Salle du Peuple. De 16h30 à 19h45

2021 ÉTAT CIVIL

25

NAISSANCES

- AKDAG Rayan né le 22 novembre 2020
- DESBOIS MORENO Amenadiel né le 24 décembre 2020
- RIVIÈRE Éléa née le 22 janvier 2021
- FARJON Mathys né le 18 avril 2021 à Val-de-Virieu
- BURFIN Allana née le 28 avril 2021
- GLENAT Jade née le 13 mai 2021
- CHOMEL Pauline née le 21 juin 2021
- GACHET Émile né le 21 juin 2021
- COLLIAUD Leeroy né le 24 septembre 2021
- LONGEPIERRE Thaïs née le 25 septembre 2021
- REINHARDT Kéydon né le 6 octobre 2021
- TOUIL Alya née le 6 octobre 2021
- DEMARCQ Romane née le 15 novembre 2021
- MALARD'HIE Matéo né le 12 décembre 2021

PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

- DEGOUD Corentin et GUICHOU Mathilde – 16 janvier 2021
- BOURJAL Anthony et BUDIN Sandy – 30 janvier 2021
- GIGANTE Rudy et GODDARD Orianne – 6 février 2021
- GUIGARD Alexandre et BLANC Estelle – 5 mars 2021
- POMPANON Kévin et PORCHEROT Flavie – 17 avril 2021
- MATEUS Nicolas et GALIANO Alexandra – 23 octobre 2021
- CHABERT Maël et MARCELLIN Samantha – 27 novembre 2021



Samantha Marcellin &
Maël Chabert

Alexandra Galiano &
Nicolas Mateus



Valérie GALLARDO &
Sylvain ROLLANDEZ



MARIAGES

- TAÏBI Fouad et BOUZIT Hanan – le 20 mars 2021
- COIFFARD Étienne et HESLINGA Esther – le 7 juillet 2021
- BELY Benjamin et REYNAUD Ophélie – le 13 juillet 2021
- GANDIT Philippe et BUENERD Pascale – le 21 août 2021
- CERUTTI Nicola et LAVILLE Marie – le 28 août 2021
- BOYER Nicolas et LATCHOUMANIN Janique – le 28 août 2021
- BERTHIER Jean-Luc et DUPALAIS Corinne – le 23 octobre 2021

DECES

- MEUNIER-CARUS-LENOIR Didier – 12 janvier 2021
- HONS OLIVIER Vve CHARVET Catherine – 22 janvier 2021
- GUILLAUD Jean – 27 janvier 2021
- QUESSADA Claude – 31 janvier 2021
- PONCET Vve POULET Marie – 5 février 2021
- HADJI-THOMAS Georges - 17 juin 2021
- COLLOMB Vve BAUDINO Noëlle – 30 juin 2021
- DYBEL épouse MARTIN Marianne – 11 octobre 2021
- LAMBERT Vve GUILLAUD Renée – 20 novembre 2021
- GONZALEZ José – 22 novembre 2021
- MARTIN Vve Schillinger Monique – 25 décembre 2021
- BIGALLET Emmanuel – 27 décembre 2021
- ARGOUD Alain – 28 décembre 2021

Mairie de Val-de-Virieu

2 rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu
04 74 88 21 42 - ✉ secretariat@valdevirieu.fr
🌐 www.valdevirieu.fr

Horaires : Lundi : 14h00 - 17h00
Mardi et mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : fermeture
Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Samedi : 9h00 - 12h00

Conciliateur de justice

2 rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu
Permanence mensuelle un lundi par mois.
Prendre rendez-vous en Mairie.

Mutuelle communale - MUTUALP

2 rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu
Au secrétariat de la Mairie, toute la journée
RDV au : **06 16 24 92 28**

Architecte CAUE

2 rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu
04 74 97 05 79
Rendez-vous le 3e vendredi du mois au secrétariat de la Mairie de Val-de-Virieu.

Relais Poste Commerçant

Tabac Presse - 17 rue du Vallon de Lamartine
38730 Val-de-Virieu

	Matin	Après-midi
Lundi	6h30 - 12h30	14h30 - 19h00
Mardi	6h30 - 12h30	14h30 - 19h00
Mercredi	6h30 - 12h30	—
Jeudi	6h30 - 12h30	14h30 - 19h00
Vendredi	6h30 - 12h30	14h30 - 19h00
Samedi	7h00 - 12h30	14h00 - 19h00
Dimanche	7h00 - 12h30	—

Levée du courrier

Boîte jaune au 76 rue du Vallon de Lamartine :
du lundi au vendredi à 15h30 et le samedi à 11h.

École Intercommunale de la Vallée

465 rue du Grand Champ - 38730 Val-de-Virieu
04 74 88 24 93

SIVU des Écoles

04 74 97 10 69
✉ sivu.des.ecoles.publiques@wanadoo.fr

Restauration scolaire

🌐 <https://virieu.les-parents-services.com>

Médiathèque LIRENVAL

139 Champ de Mars - 38730 Val-de-Virieu
04 74 88 21 17 - ✉ mediatheque.virieu@valsudalpin.fr
Mardi : 15h30 - 17h30 - Mercredi : 15h30 - 19h00
Vendredi : 10h00 - 12h00 et 15h30 - 18h30 - Samedi : 10h00 - 12h00

Professionnels de santé

Maison médicale :

149 rue du Grand Champ - 38730 Val-de-Virieu

Médecins :

- Dr COLLET BEILLON Claire - **04 74 88 28 71**
- Dr KERN Jean-Baptiste - **04 28 35 04 40**

Dentistes :

- Dr CATINOT Marion - **04 74 88 21 64**
- Dr MICHAUD Brigitte - **04 74 88 21 64**

Pédicure (soins à domicile) :

- Mme KERSTENNE Agnès - **04 74 93 05 38**

Infirmières :

- Mme MAYAUD Alicia - **04 74 18 08 00**
- Mme YOUNI Laura - **04 74 18 08 00**

Kinésithérapeute :

- M. ROCHE Yann - **04 74 88 25 38**

40 Place de la Guinguette - Panissage - 38730 Val-de-Virieu

Infirmières :

- Mme BILLARD-ARMANET Laëticia - **04 37 06 39 69**
- Mme POLIZZI Estelle - **04 37 06 39 69**

Ostéopathe :

- M. VALLOD Benjamin - **06 87 37 36 56**

Praticien de santé

Naturopathe :

- Mme MONNE Françoise - **06 59 06 63 61**

Pharmacie

106 rue du Vallon de Lamartine - 38730 Val-de-Virieu
04 74 88 22 87
Du lundi au vendredi : 08h30 - 12h15 / 14h30 - 19h15
Samedi : 08h30 - 13h00

Un conseil médical ? Une visite à domicile ?

Composez le **0810 15 33 33**

En cas de risque vital, composez le **15**

INFORMATIONS PRATIQUES



Urgences

- Police : **17**
- Samu : **15**
- Pompiers : **18**
- Appel Urgence Européenne : **112**

France services

franceservices@valsdudauphine.fr

04 76 32 71 99

Lundi, mardi et mercredi : 09h00-12h30 / 13h30-17h00

jeudi : 09h00-12h30 / 13h30-18h30

vendredi : 09h00-12h30

Accès : 82 chemin des pâquerettes, ZA de Clermont - 38480 Pont de Beauvoisin

ADMR

22 rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu

Aide à domicile : 04 74 97 57 64

✉ admrvido@fed38.admr.org

SSIAD

61 rue de la Bourbre - 38730 Val-de-Virieu

Service Soins Infirmiers à Domicile :

04 74 88 29 60 - ✉ ssiadvsi@fed38.admr.org

OSEZ

4 rue du docteur Paul Sage - 38110 La Tour du Pin

Regroupement d'associations d'emploi et de services sur les territoires du Nord Isère et de l'Isère Rhodanienne, le groupe Osez est constitué d'associations de l'économie sociale et solidaire toutes complémentaires en matière d'emploi et de service.

Mission Locale Nord Isère

Maison de l'emploi & de la formation

7 rue Vincendon - 38110 La Tour du Pin

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Déchetterie (SYCLUM)

370 route de la Galandière - Panissage - 38730 Val-de-Virieu

04 74 88 27 61

Lundi et vendredi : 14h à 18h (fermeture à 17h pendant la période hivernale).

Mercredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

(fermeture à 17h pendant la période hivernale et pas de permanence le mercredi matin)

SICTOM de la Région de Morestel

784 chemin de la Déchetterie - BP 58 - 38510 Passins

04 74 80 10 14 - ✉ contact@sictom-morestel.com

Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné

22 rue de l'Hôtel de Ville - CS 90077 - 38353 La Tour du Pin Cedex

04 74 97 05 79 - ✉ contact@valsdudauphine.fr

🌐 www.valsdudauphiné.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Jeudi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 18h30

Vendredi : 9h00 - 12h30

Service eau et assainissement des Vals du Dauphiné

22 rue de l'Hôtel de Ville - CS 90077 - 38353 La Tour du Pin Cedex

04 74 97 44 23

Gendarmerie

65 rue de la Plaine - 38690 Le Grand Lemps

04 76 55 90 17 ou **17**

Lundi au samedi : 8h00 - 12h00

Dimanche et jours fériés : 9h00 - 12h00

Centre des Impôts de La Tour du Pin

46 rue Pierre Vincendon - BP214 - 38110 La Tour du Pin

04 74 83 29 29

Du lundi au jeudi : 8h45 - 12h00 - Vendredi : 8h45 - 11h45

Accueil personnalisé sur rendez-vous sur le site :

🌐 impots.gouv.fr - Rubrique « Contact »

Sous-Préfecture de La Tour du Pin

19 bis rue Joseph Savoyat - 38354 La Tour du Pin

04 74 83 29 99

Du lundi au jeudi : 08h45 - 12h00 - Vendredi : 8h45 - 11h45

Accueil personnalisé sur rendez-vous sur le site :

🌐 impots.gouv.fr - Rubrique « Contact »

